

Exemple de remboursement en optique

La Mutuelle va intervenir en remboursant le Ticket Modérateur (soit la différence entre le Tarif de Convention (TC) et la part remboursée par le Régime Obligatoire (65% du TC)). Selon les garanties, la Mutuelle complètera par un forfait optique plus ou moins important.

Pour cet exemple, la garantie optique proposée est de 100 € :

- Coût de la paire de lunettes (monture + verres unifocaux) : 300 €,
- Le Tarif de convention (TC) sur lequel se base le Régime obligatoire pour déterminer le montant du remboursement est de 11,08 €,
- Le Régime obligatoire (RO) va rembourser 65% du TC (soit 65% de 11,08 € = 7,2 €),
- Le Ticket modérateur (TM) constitue les 35% restant à prendre en charge par la Mutuelle.

Coût :
300 euros

TC =
11,08 euros

TM = TC - RO

RO = 65% TC
soit 7,2 euros

Reste à la charge
de l'adhérent :
188,92 euros

= 300 - 7,2 - 3,88 - 100

Mutuelle garantie
100% du TC
(y compris RO)